

## Conseil Municipal du 23 mars 2023

### **Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE  
MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

### **Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et  
MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

### **Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO  
Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE  
M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

## ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance : Raymond PAYS
- 2 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mars 2023
- 3 – Approbation du compte de gestion 2022
- 4 – Approbation du compte administratif 2022
- 5 – Affectation du résultat 2022
- 6 – Vote des taux d'imposition 2023
- 7 – Budget primitif 2023
- 8 – Aide au Bouchet Saint Nicolas
- 9 – Adoption de charte de gouvernance de la Communauté d'Agglomération du PUY EN VELAY
- 10 – Présentation du rapport des comptes de la Communauté d'Agglomération du PUY EN VELAY



COMMUNE D'AIGUILHE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 16	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

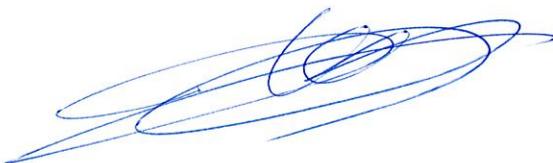
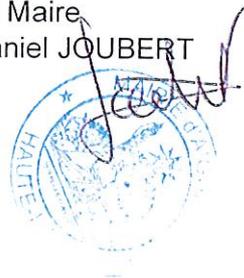
M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

**1 - Désignation du secrétaire de séance**

M. Raymond PAYS, à l'unanimité des membres présents, est désigné secrétaire de séance.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
Le Maire,  
Daniel JOUBERT





## COMMUNE D'AIGUILHE

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 16	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et

MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

### **2 – Approbation Procès-Verbal du conseil municipal du 08 décembre 2022**

Monsieur le Maire invite les conseillers à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 08 décembre 2023 dont ils ont été destinataires.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023

Le Maire  
Daniel JOUBERT



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 16	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

**3 – Approbation du compte de gestion 2022**

Après présentation du compte administratif de l'exercice 2022 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses affectées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, et le Compte de Gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif et l'état du Passif, l'état des restes à réaliser et celui des restes à payer,

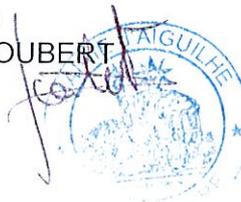
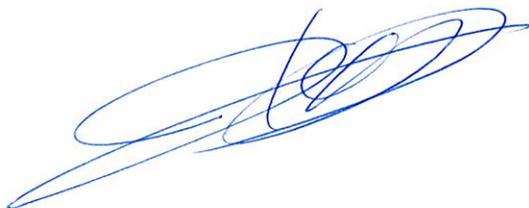
Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2021, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il n'y a pas d'observation à formuler :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
4. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2022, dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
Le Maire  
Daniel JOUBERT





## COMMUNE D'AIGUILHE

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 12 Pouvoirs : 3 Exprimés : 15	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

#### Présents :

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

#### Absents excusés :

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

Absents : Mme Paule-Emilie TERRASSE et M. Daniel JOUBERT

#### Pouvoirs :

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

#### **4 – Approbation du compte administratif 2022**

Pour débattre du compte administratif, le conseil élit Mme Josiane VARENNE comme présidente de séance. Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif 2022 concernant le budget principal.

#### BUDGET PRINCIPAL : compte administratif 2022

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	702 846.88 €	961 192.18 €
	Section d'investissement	402 905.43 €	520 468.64 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement		258 345.30 €
	Section d'investissement		117 563.21 €
RESULTAT ANTERIEUR INCORPORE	Section de fonctionnement		120 000.00 €
	Section d'investissement		115 715.71 €
RESULTAT ADMINISTRATIF	Section de fonctionnement		378 345.30 €
	Section d'investissement		233 278.92 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2022	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	160 903.39 €	44 362.00 €

Après que Monsieur le Maire a quitté la salle, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2022 qui est en parfaite adéquation avec le compte de gestion du receveur.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
La présidente de séance  
Josiane VARENNE



**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 16	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

**5 – Affectation du résultat 2022**

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

+ 233 278.92 € pour la section d'investissement

+ 378 345.30 € pour la section de fonctionnement

Monsieur le Maire propose au conseil d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement 2022 comme suit :

- Pour 100 000,00 € à la section de fonctionnement du budget 2023 (en 002 « résultat de fonctionnement reporté »)
- Pour 278 345.30 € à la section d'investissement 2023 (compte de réserve 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »)

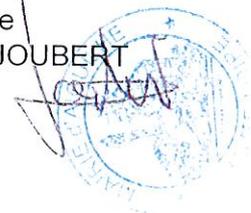
Monsieur le Maire propose également d'affecter l'excédent de la section d'investissement 2022 comme suit :

- Pour 233 278.92 € à la section d'investissement du budget 2023 (en 001 « excédent antérieur reporté »).

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent ces affectations.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
Le Maire  
Daniel JOUBERT

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 16	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

**6 – Vote des taux d'imposition 2023**

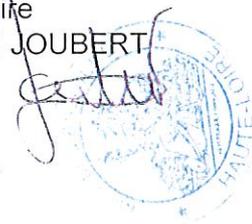
Depuis la réforme de la fiscalité directe locale de 2021, le conseil doit se prononcer sur un taux rebasé de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), qui correspond au taux TFPB communal auquel a été rajouté le taux départemental de la TFPB (soit 21.9%).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les taux pour l'année 2023 comme suit :

TAXES	TAUX 2022	TAUX 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36.09%	36.09 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	66.37%	66.37%
Taxe d'habitation pour les résidences secondaires		8.71%

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
Le Maire  
Daniel JOUBERT

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 16	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

**7 – Budget primitif 2023**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 :

<b>BUDGET PRIMITIF 2023</b>	
<b>Section d'Investissement</b>	
Charges de l'exercice	954 135.41 €
Reste à réaliser 2022	295 152.30 €
<b>Total des charges</b>	<b>1 249 287.71 €</b>
Produits de l'exercice	376 293.30 €
Reste à réaliser 2022	44 362.00 €
Excédent antérieur reporté (001)	233 278.92 €
Réserves (excédent de fonctionnement capitalisé)	278 345.30 €
Virement de la section de fonctionnement	317 008.19 €
<b>Total des produits</b>	<b>1 249 287.71 €</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	
Charges de l'exercice	789 009.81 €
Produits de l'exercice	1 006 018.00 €
Excédent prévisionnel d'exploitation	217 008.19 €
Résultat antérieur incorporé : excédent 2022	100 000.00 €
<b>Prélèvement pour l'investissement</b>	<b>317 008.19 €</b>

Après étude du projet de budget, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif 2023.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
Le Maire  
Daniel JOUBERT



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 14	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

**8 – Aide au Bouchet St Nicolas**

La commune du Bouchet St Nicolas a subi une grave carence d'eau potable notamment pendant l'été 2022 et a dû être ravitaillée grâce à des camions citernes. Depuis quelques mois, la commune a reçu l'autorisation du Conseil départemental de pomper l'eau du lac du Bouchet.

Cette carence a fortement impacté les finances de la commune du Bouchet Saint-Nicolas.

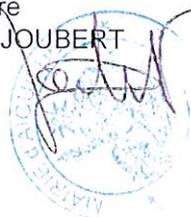
L'association SOS eau du Bouchet Saint-Nicolas s'est alors constituée pour récolter tous les dons possible à travers une cagnotte solidaire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire un don pour aider la commune du Bouchet Saint-Nicolas à hauteur de 400.00 €.

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (2 abstentions), donne son accord pour verser la somme de 400.00 € via l'association SOS Eau du Bouchet Saint-Nicolas pour aider la commune du Bouchet Saint-Nicolas.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
Le Maire  
Daniel JOUBERT



**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 16	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

**9 – Adoption de la charte de gouvernance de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay**

Dans le cadre de l'article L. 5211-11-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et du projet de territoire une charte de gouvernance doit être adoptée par la Communauté d'agglomération.

Suite à sa présentation lors de la conférence des Maires du 18 novembre 2022 à l'Hôtel-Dieu, le conseil municipal est appelé à se prononcer par délibération sur le projet avant son adoption définitive par le conseil communautaire.

La charte de gouvernance, se décompose en cinq chapitres qui rappellent les principes fondateurs de l'Agglomération lors de la fusion, le projet de territoire, les instances de décision, d'information et de consultation des communes ainsi que les modalités de communication.

Le projet de charte de gouvernance est joint à la présente délibération.

Après en avoir débattu, sur proposition de Monsieur Le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le projet de charte de gouvernance proposé par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
Le Maire  
Daniel JOUBERT





## COMMUNE D'AIGUILHE

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>	<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de réception en préfecture</u>
16/03/2023	En exercice : 19 Présents : 13 Pouvoirs : 3 Exprimés : 16	16/03/2023	24/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel JOUBERT, Maire.

**Présents :**

Mmes Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. Didier COURIOL, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Raymond PAYS, Daniel PERRET, Christian PETIT, Antoine RAHON et Philippe ROMEUF.

**Absents excusés :**

Mmes Paula COURIOL, Catherine MENABE, Anne Dominique POINTET et MM. François BRENAS, Didier DUCROS.

**Absents :** Mme Paule-Emilie TERRASSE

**Pouvoirs :**

Mme Anne-Dominique POINTET a donné pouvoir à Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

Mme Catherine MENABE a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

M. Didier DUCROS a donné pouvoir à M. Daniel PERRET

### 10 – Présentation du rapport des comptes de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport de la cour des comptes de la CAPEV.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte du présent rapport.

Fait et délibéré en Mairie  
Les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

En Mairie  
Le 24/03/2023  
Le Maire  
Daniel JOUBERT



